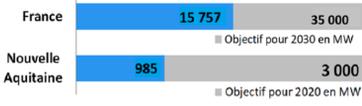


Ferme éolienne de la Cerisaie

Infos Projet

Objectifs de l'éolien

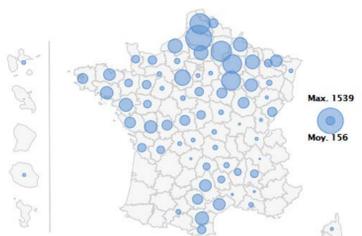
MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine



■ MW installés au 1er septembre 2019

Après 15 ans de travail, seulement 985 MW construits. Il reste 1 ans pour construire 2000 MW

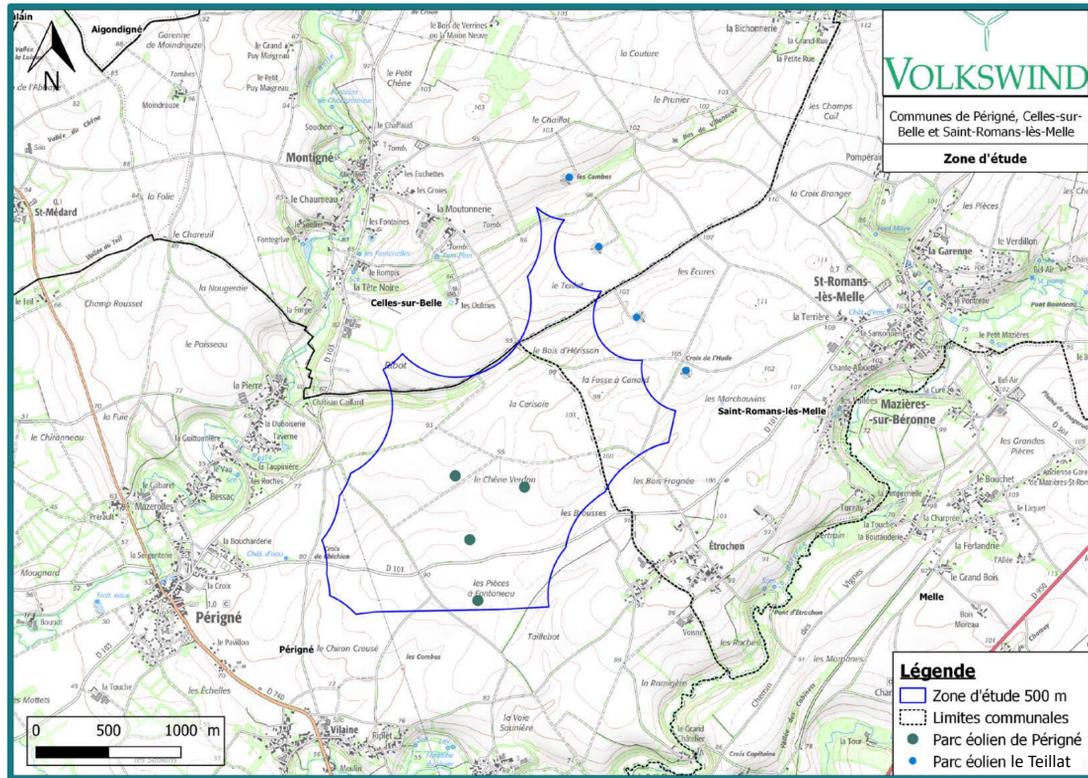
Puissance éolienne totale raccordée par département au 30 juin 2019 en MW



Champ : métropole et DOM

Source : SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD

Zone d'étude



Eolien : 6,3 % de la consommation électrique
Chiffres clés 2019 : 18 200 emplois directs et indirects
 + de 1000 entreprises françaises
 63€/MWh prix moyen du 3^{ème} appel d'offre

Retombées d'un parc éolien de 9 éoliennes de 4,2 MW :

Recettes fiscales estimées :

- 567 000 €/an pour les collectivités locales dont 415 000€/an pour le bloc communal

Investissement auprès des entreprises locales :

- Environ 7,4 millions d'euros dès l'année de construction

Emplois :

- Année de construction: Création de 366 ETP
- Années suivantes: Création de 6 ETP en Deux-Sèvres

Production d'électricité estimée:

- Equivalent de la consommation annuelle moyenne de 21 050 ménages
- Soit 30 000 tonnes de CO2 évitées par an : l'équivalent des émissions annuelles moyennes de 20 000 voitures neuves

Etudes naturalistes et acoustiques



Etudes faune/flore réalisées par NCA Environnement

La zone d'étude est principalement composée de cultures (98% de la surface de l'aire d'étude immédiate), ponctués par d'autres habitats (haies, boisements), ces derniers pouvant accueillir des oiseaux et des chauves-souris.

20 espèces de chiroptères ont été identifiées. Le peuplement de la zone est dominé par la Pipistrelle commune ainsi que la Pipistrelle de Kuhl.



Pipistrelle commune



Pinson des arbres

78 espèces d'oiseaux ont été identifiées, lors des périodes de nidification, de migration et d'hivernage parmi lesquelles on trouve notamment l'Alouette des champs, le Pinson des arbres et la Linotte mélodieuse.

La zone de projet présente des enjeux environnementaux compatibles avec une densification du parc éolien. Les suivis du parc construit montrent que les éoliennes ont relativement peu d'influence sur les populations locales de chiroptères en termes de fréquentation des habitats. La présence des éoliennes ne semble pas déranger l'avifaune nicheuse. Plusieurs espèces s'alimentent aux abords des éoliennes confirmant l'absence d'effarouchement / dérangement.

Etude acoustique réalisée par EREA Ingenierie



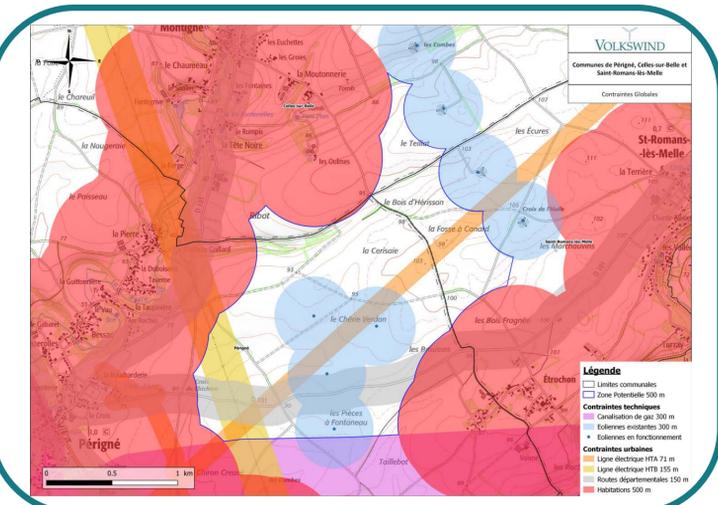
Des acousticiens sont venus sur site pour faire une réception acoustique après construction des éoliennes (mesures de niveaux sonores les éoliennes en fonctionnement et arrêtées). Le niveau acoustique perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe.

Pour le projet de densification, une nouvelle modélisation sera effectuée et un plan de bridage sera également mis en place, suivi d'une nouvelle réception acoustique après construction.



L'inspecteur des Installations classées de la DREAL contrôle le respect de la réglementation.

Carte des contraintes



L'optimisation des parcs éoliens privilégiée

Dans le contexte d'une transition énergétique nécessaire, l'éolien terrestre est amené à prendre une place majeure dans le mix énergétique. Son développement est néanmoins soumis à de nombreux critères dans le choix des zones potentielles d'implantation.

L'optimisation des parcs existants est aujourd'hui une piste privilégiée par les services de l'état. En effet, cela permet de maintenir une cohérence paysagère et d'éviter le mitage du territoire, tout en valorisant le potentiel de zones les plus éloignées des habitations.